



Nouvel Accord Intéressement

L'intéressement est soumis à négociation avec vos représentants afin d'aboutir à un accord.... unilatéral de la direction !

Nos propositions n'intéressent pas la direction, sa réponse :

- vous ne signez pas, vous n'aurez pas d'intéressement
- vous signez vous aurez un accord moins disant

Notre force c'est vous et nous poursuivons nos actions.

L'intéressement est divisé en 2 parties :

Une part économique calculée sur Clemessy SA global :

- Déclenchée à partir d'un résultat supérieur à 2,75% du CA (2 % auparavant)

Une nouvelle part « prévention » fixe :

- Dépend du taux de fréquence des accidents de l'entité (BU).



L' **UNSA** vous informe et vous accompagne, parlez-en à vos élus !